





CONTRIBUEZ À LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN AUDIOVISUEL AU QUÉBEC !

Vous oeuvrez dans le domaine de l'audiovisuel au Québec ? Saviez-vous que la **Loi du 1%** pourrait être l'occasion de contribuer au développement des compétences de vos équipes ? Découvrez comment vous pouvez faire la différence pour les travailleurs et travailleuses de l'audiovisuel tout en remplissant vos obligations légales.

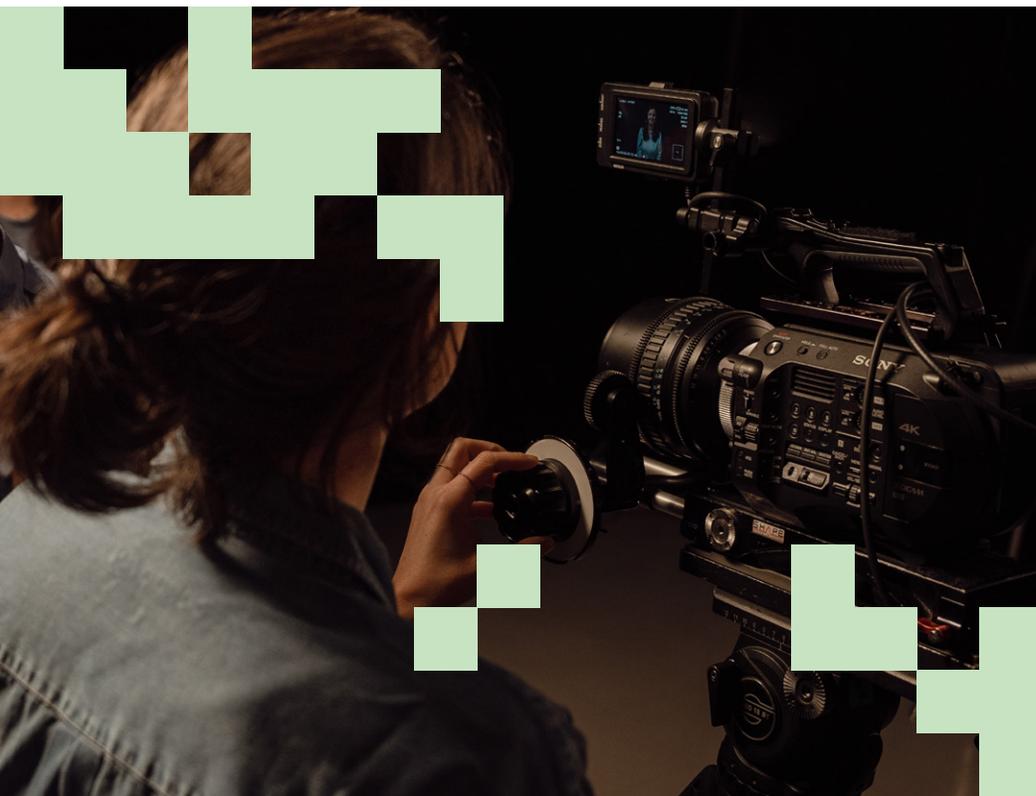
QU'EST-CE QUE LA LOI DU 1% ?

La **Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre** du Québec (communément appelé la Loi du 1%) oblige les entreprises qui ont une masse salariale de 2 millions de dollars canadiens ou plus à investir au moins 1% de cette masse salariale en dépenses de formation.

TROIS OPTIONS SONT ALORS POSSIBLES :

- créer ses propres activités de formation respectant les dépenses admissibles et en faire rapport au gouvernement;
- verser la valeur des dépenses de formation au fonds consolidé du gouvernement du Québec destiné à la formation professionnelle;
- verser la totalité ou une partie de la somme que représente le 1% de la masse salariale à L'inis à titre de mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel en remplissant le formulaire prévu à cette fin. **L'inis est le seul organisme du domaine de l'audiovisuel autorisé à percevoir cette contribution.**

Toutes les entreprises de production cinématographique et télévisuelle qui œuvrent au Québec sont assujetties à cette obligation, qu'elles soient québécoises, canadiennes ou étrangères.



À QUOI SERT LE FONDS DU 1% ADMINISTRÉ PAR L'INIS ?

L'inis, en tant que **mutuelle de formation officiellement reconnue par le gouvernement**, regroupe près d'une **vingtaine d'associations et d'organisations professionnelles** du secteur de l'audiovisuel qui œuvrent ensemble à l'augmentation des compétences des travailleurs et travailleuses de l'industrie de l'audiovisuel. Elles contribuent ainsi à bâtir une industrie compétitive qui répond aux plus hauts standards en matière de production.

EN VERSANT LES SOMMES DU 1% À L'INIS, VOUS L'AIDEZ À :

- répondre aux besoins de l'industrie en matière de formation;
- offrir plusieurs dizaines de cours chaque année couvrant une variété de thèmes et de sujets dont la production, le financement, les techniques, les droits d'auteur, l'interprétation, la santé et sécurité au travail;
- bâtir une industrie compétente et créative.

Pour soutenir la formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel, nous vous invitons à signer la Lettre d'entente identifiant L'inis comme l'organisme autorisé à recevoir votre contribution dans le respect des exigences de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre.



**POUR PLUS D'INFORMATION
SUR LE FONDS DU 1% ET SUR L'INIS**

Communiquez avec
Jean Hamel
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'INIS
jhamel@inis.qc.ca
514 285-1840 — poste 203



OU'EST-CE QU'UNE MUTUELLE DE FORMATION ?

Une mutuelle de formation est un regroupement d'organisations qui partagent une problématique commune en matière de développement et de reconnaissance des compétences et qui considèrent que la mutualisation des services de formation constitue le moyen approprié pour répondre à cette problématique.

Il s'agit d'un moyen collectif pour soutenir les organisations qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des activités visant le développement des compétences des travailleurs et travailleuses qu'elles regroupent.

À titre de mutuelle de formation, L'inis regroupe près d'une vingtaine d'organisations, d'associations et de syndicats représentant les quelque 25 000 travailleurs et travailleuses du secteur de l'audiovisuel au Québec. Le gouvernement ne reconnaît qu'une seule mutuelle par secteur d'activité. **L'inis est la mutuelle reconnue pour le secteur de l'audiovisuel.**

QU'EST-CE QUE L'INIS ?

L'institut national de l'image et du son (L'inis) est un organisme sans but lucratif qui offre, depuis 1996, des programmes de formation professionnelle dans le secteur de l'audiovisuel. Sa clientèle est composée de créateurs et créatrices en début de carrière, de professionnel·les en exercice, d'organisations et d'entreprises diverses. En 2016, L'inis a été reconnu comme mutuelle de formation du secteur de l'audiovisuel par le gouvernement du Québec.

[En savoir plus](#)





EXEMPLES DE FORMATION OFFERTES AUX TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DE L'AUDIOVISUEL

- Initiation aux techniques de patine de costume et textile
 - Maîtriser les techniques de pose et d'entretien de perruques
 - Recherche et gestion de lieux de tournage
 - Initiation à Final Draft pour les métiers de la production
 - Maîtriser l'art des relations interpersonnelles et professionnelles
 - Identifier les enjeux juridiques en production documentaire
 - Préparer son audition pour la publicité
 - Introduction à la production publicitaire
 - Planifier judicieusement ses besoins musicaux
 - Le doublage interprétation
 - Gérer les données numériques en audiovisuel
- Et plus d'une cinquantaine d'autres formations exclusives**

LES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES MEMBRES – MUTUELLE DE L'INIS

